



Les 18 espaces ruraux de Bourgogne-Franche-Comté : parfois attractifs, souvent isolés, toujours en évolution

Élément structurant du paysage régional, l'espace rural de Bourgogne-Franche-Comté poursuit sa transformation face aux grands pôles urbains qui absorbent de plus en plus l'essentiel de la population et de l'emploi. L'espace rural a connu une certaine attractivité résidentielle dans les années 90, quand par ailleurs les pôles urbains perdaient des habitants à cause de la périurbanisation. Mais depuis le début des années 2010, cette attractivité se replie.

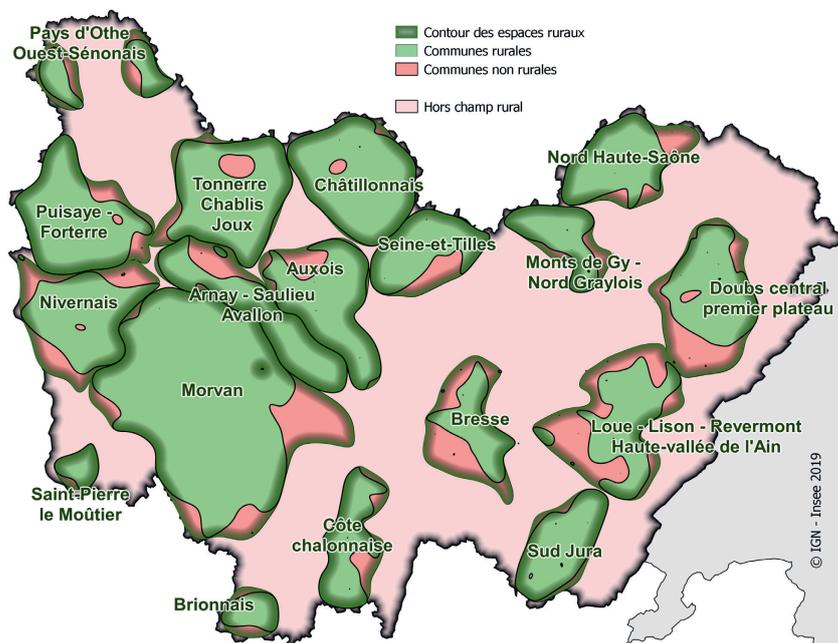
Les trajectoires des 18 espaces ruraux de Bourgogne-Franche-Comté restent singulières. Elles témoignent d'abord des différences d'attractivité résidentielle, notamment pour les actifs. Elles attestent ainsi de leur capacité à offrir des emplois à l'intérieur comme à l'extérieur de leur territoire. Les territoires les moins mal reliés aux grandes aires urbaines sont ceux qui sont les plus en croissance car ils bénéficient de leur influence. C'est le cas par exemple de la Loue et du Doubs central, et dans une moindre mesure en seconde couronne de Dijon, dans la Tille et l'Auxois.

Cependant, le destin des espaces ruraux n'est pas seulement tributaire de leur relation aux grandes villes. Situés trop loin pour des navettes domicile-travail quotidiennes, les vastes espaces ruraux nivernais ont su s'appuyer sur leur économie locale et leur réseau de petites villes, signe de résilience malgré un déclin démographique soutenu.

À l'inverse, les espaces ruraux du nord de la région, pourtant tout aussi isolés, connaissent une crise profonde tant démographique qu'économique. Ainsi le Châtillonnais poursuit un déclin amorcé depuis longtemps, alors que le nord Haute-Saône s'y engage à un rythme soutenu.

1 La ruralité bien ancrée dans le territoire régional

Contour des 18 espaces ruraux de Bourgogne-Franche-Comté et de leurs communes rurales



Mélanie Bourriez, Mélanie Chassard, Insee

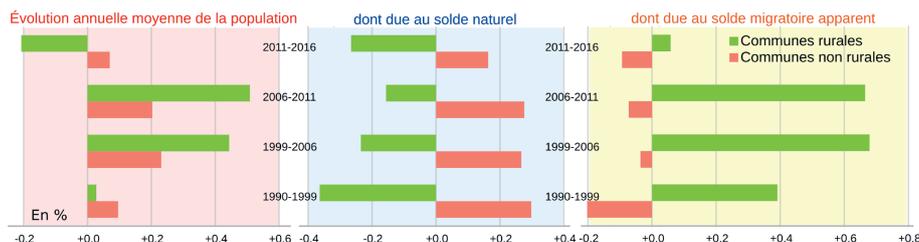
En œuvre en France depuis le début des années 70, le mouvement de concentration des populations et plus encore des emplois se poursuit. En province, 79 % de la population et 81 % des emplois sont désormais implantés dans les grandes aires urbaines accentuant ainsi le déséquilibre entre les territoires les plus urbains, leur périphérie et les autres espaces dits « ruraux » (*Définitions*).

En Bourgogne-Franche-Comté, la population et les emplois se sont un peu moins installés dans les grandes aires urbaines

Source : Insee, retraitement du zonage CGET (voir Définitions)

2 Les communes rurales ont gagné en population grâce aux migrations résidentielles entre 1990 et 2011

Évolution de la population de Bourgogne-Franche-Comté selon le type de commune



Champ : ensemble des communes de la région Bourgogne-Franche-Comté
Sources : Insee, État civil, Recensements de la population 1990 à 2016

qu'au niveau national. Toutefois, la région n'a pas échappé à ces mouvements de concentration, les grandes aires urbaines régionales regroupant 68 % de la population et 71 % des emplois. L'équilibre territorial s'en trouve d'autant plus fragilisé que la région reste, avec la Corse, l'une des plus rurales de France (figure 1). Les communes rurales (*Définitions*), correspondant ici aux communes moins densément peuplées et avec un lien plus faible avec la ville, couvrent en effet 58 % de la région contre 49 % pour la France de province, tandis qu'un habitant sur cinq y réside contre moins d'un sur huit en province. Une grande partie d'entre elles sont situées sur la diagonale des faibles densités démographiques caractérisant l'arc nord-est en France mais pas uniquement.

Avant 2011, le rural plus attractif que la ville

Ces communes rurales suivent des trajectoires démographiques très différentes des autres communes de la région. Depuis la fin des années 1990 et jusqu'à une période récente, la croissance démographique y a été plus soutenue que dans le reste de la région (figure 2). Avec un excédent migratoire de 0,7 % par an entre 1990 et 2011, les communes rurales ont bénéficié d'une attractivité résidentielle compensant un déficit naturel très marqué, caractéristique d'une population âgée. Dans le reste du territoire régional en revanche, les mécanismes inverses étaient à l'œuvre, l'excédent naturel compensant le déficit migratoire, notamment dans les grandes aires urbaines plus jeunes.

Plus récemment, l'attractivité de ces communes rurales marque le pas, dans la région comme ailleurs. Entre 2011 et 2016, l'excédent des arrivées sur les départs s'amenuise nettement (+0,1 % par an après +0,7) et ne compense plus le déficit naturel.

Emploi rural diversifié mais en baisse

Dans les espaces ruraux, l'emploi se situe principalement en dehors des communes rurales, dans des bourgs et autres petits pôles d'activité. Les économies locales se différencient les unes des autres par leur profil sectoriel (figure 3). Assez diversifié, il est loin de se limiter à l'agriculture.

Certes, le secteur agricole est plus important qu'ailleurs, 10 % des emplois contre 4 % en moyenne en Bourgogne-Franche-Comté. Le poids de l'industrie et de la construction y est un peu plus élevé que dans le reste de la région. En revanche, le tertiaire marchand et non marchand est beaucoup moins présent. Confronté aux effets de la crise économique, l'emploi dans l'espace rural a diminué (-0,7 % en moyenne par an entre 2010 et 2015), notamment dans l'agriculture et l'industrie sans véritable compensation du tertiaire. En effet, l'attractivité résidentielle ne s'est pas traduite par des créations d'emplois au service des habitants, plutôt offerts dans les zones urbaines. À partir de 2010, l'emploi diminue aussi dans la construction et le tertiaire marchand, jusque-là maintenu ; seuls les services non marchands gagnent encore des emplois ces dernières années.

Des trajectoires liées à l'attractivité résidentielle et aux emplois de l'extérieur

Les trajectoires des 18 espaces ruraux de la région sont très différentes. Elles se

comprennent d'abord au travers des dynamiques démographiques : si le solde naturel des espaces ruraux est pratiquement partout déficitaire, il en va différemment du solde migratoire. Il est par exemple très négatif dans le Châtillonnais, et très positif dans la Bresse (figure 4). Dans le Morvan, les arrivées de retraités contribuent plus qu'ailleurs à cette attractivité. Dans d'autres espaces ruraux, à l'est de la région notamment, ce sont surtout des actifs qui s'installent.

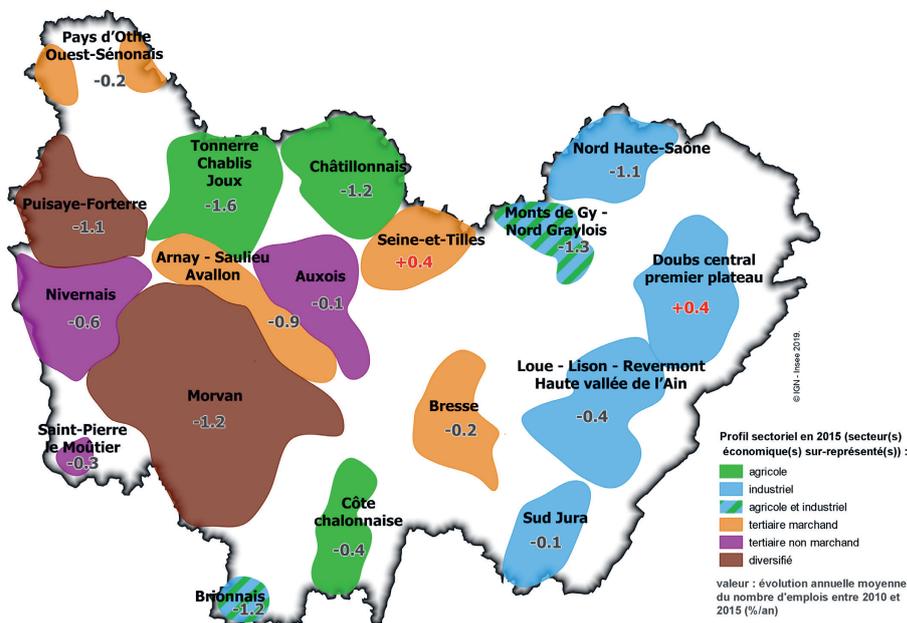
Les trajectoires sont également influencées par la capacité des territoires ruraux à offrir de l'emploi. La majeure partie des actifs résidant dans l'espace rural travaille à l'intérieur de ces territoires. Mais les écarts de dynamique s'expliquent par les opportunités de trouver de l'emploi hors de son territoire de vie. Lorsque les axes de communication performants existent et que les possibilités de travailler à l'extérieur sont nombreuses, les territoires ont pu bénéficier d'une certaine attractivité résidentielle pour des actifs, liée aussi à des prix des logements moins élevés. Ainsi, c'est dans les zones interstitielles entre grands pôles que l'on trouve les trajectoires de développement des espaces ruraux les plus soutenues, car c'est là que le lien avec l'urbain, sans être fort, est le moins faible.

À l'est, des espaces en plein essor portés par un contexte interne et externe solide

Parmi les espaces ruraux « connectés » à l'urbain, certains sont aujourd'hui encore très attractifs. C'est le cas des territoires de Loue-Lison-Revermont-Haute Vallée de l'Ain et du Doubs central et premier plateau, qui attirent actifs et familles, en provenance surtout de la région. Bien plus jeunes que

3 Le profil sectoriel n'explique pas à lui seul l'évolution globale de l'emploi

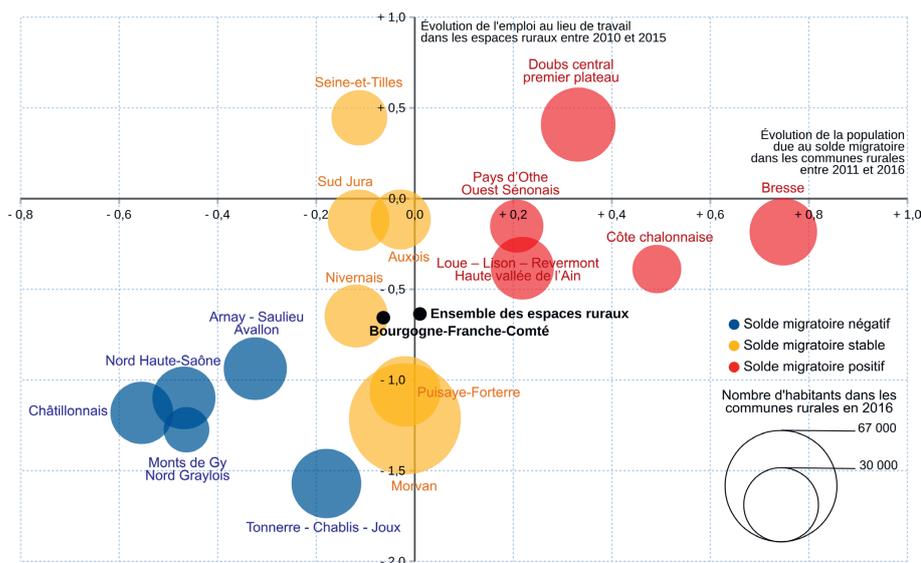
Orientation et évolution de l'emploi au lieu de travail dans les 18 espaces ruraux de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015

4 L'emploi résiste mieux dans les espaces ruraux les plus attractifs

Évolution de l'attractivité dans les communes rurales et de l'emploi dans les espaces ruraux (%)



Note : l'évolution de l'emploi est étudiée sur l'ensemble de l'espace rural tandis que l'évolution de la population n'est étudiée que sur les communes rurales des espaces ruraux.

Sources : Insee, Recensements de la population 2010, 2011, 2015 et 2016

le reste du rural, ils gagnent des habitants grâce à leur excédent naturel. Par ailleurs, ces espaces bénéficient d'un double accès à l'emploi. D'une part, ils sont très ouverts sur le marché extérieur : Pontarlier, Besançon, Montbéliard et la Suisse qui offre des postes davantage rémunérés. D'autre part, ils sont animés par des pôles de moindre importance, comme Ornans, Arbois, Poligny, Champagnole, Valdahon ou Baume-les-Dames (figure 5).

Malgré la variété de ces pôles d'emploi, les postes offerts sont moins diversifiés que dans le reste de l'espace rural et se concentrent essentiellement sur des emplois productifs. Localement, les emplois relèvent plus souvent de l'industrie et sont plutôt peu qualifiés. Le tertiaire reste sous-représenté. À l'exception de la petite ville de Valdahon, paradoxalement, l'emploi diminue y compris dans le commerce alors même que la population augmente.

Les actifs qui travaillent à l'extérieur sont plus souvent dans le commerce ou les services. Mais le profil industriel voire agricole du côté de la Loue reste très fort pour les navetteurs. Ces derniers utilisent un réseau dense de communication, très fréquenté notamment vers la Suisse.

Dans les espaces ruraux, près de 40 % des navetteurs mettent moins de 20 minutes pour rejoindre leur lieu de travail et 20 % d'entre eux, plus de 40 minutes, notamment les frontaliers.

Le rural périurbain bénéficie moins de l'influence des grandes agglomérations

En deuxième couronne des grands pôles, la périurbanisation semble parfois s'essouffler. En effet, près de Dijon, Seine-et-Tiltes et l'Auxois se sont transformés sous l'influence du grand pôle dijonnais, toutefois de façon

inégal : les territoires les plus proches de la métropole au sud se distinguent de ceux plus éloignés au nord. D'un point de vue migratoire, les premiers ont bénéficié dans les années 2000 de la périurbanisation ; depuis l'attractivité marque le pas. Seule la frange la plus proche de Dijon attire encore des actifs, par exemple, à Messigny-et-Vantoux ou Is-sur-Tille. Plus loin, les profils migratoires divergent : au nord de Seine-et-Tiltes, où se concentre l'essentiel des communes rurales, le déficit migratoire s'installe, le territoire perdant des jeunes et des retraités sans quasiment gagner d'actifs. En revanche,

les communes rurales du nord de l'Auxois animées par les petites villes de Semur-en-Auxois et Venarey-les-Laumes, pourtant plus isolées, bénéficient encore après 2010 d'un avantage migratoire.

La proximité des emplois très diversifiés du pôle dijonnais induit aussi un clivage en matière d'emploi. Seine-et-Tiltes est le seul espace rural de la région, avec le Doubs central, dans lequel l'emploi progresse sur la période récente, 0,4 % par an entre 2010 et 2015 après 1,3 % par an entre 2006 et 2010. Cette progression est due en partie aux centres industriels de haute technologie dans sa partie nord, à Selongey et Salives. C'est aussi l'espace rural où la part de cadres parmi les résidents est la plus élevée, 2,1 %. À cela s'ajoute un secteur non marchand dynamique, notamment après 2010. En contrepartie, les emplois de la métropole exigent des déplacements longs : pour plus de la moitié des navetteurs, les trajets quotidiens dépassent 30 minutes.

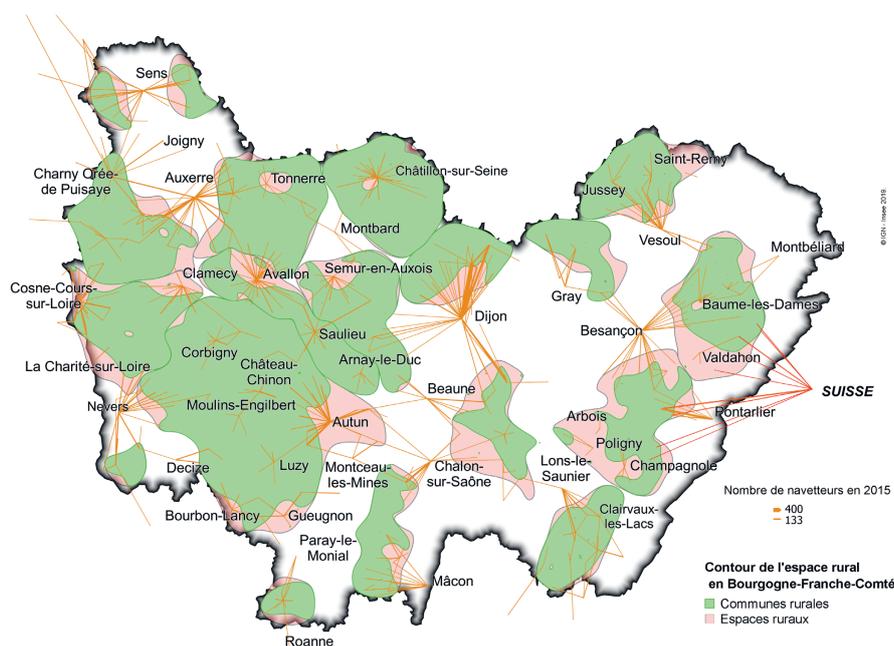
La Bresse au carrefour de grandes aires, très attractive et en voie de satellisation

Dans la Bresse, la dépendance aux pôles d'emploi extérieurs est encore plus marquée : les grandes aires urbaines de Dijon, Chalon-sur-Saône, Dole et Beaune offrent des emplois à plus de la moitié des résidents. Ses communes rurales bénéficient d'une forte croissance démographique due exclusivement à l'attractivité résidentielle, 0,7 % par an, la plus élevée de tous les espaces ruraux de la région.

Toutefois, ce dynamisme migratoire cache certaines fragilités. Avec un solde naturel

5 De nombreuses navettes quotidiennes pour rejoindre les emplois à l'extérieur du rural

Principaux trajets domicile-travail pour les résidents des communes rurales de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensement de la population 2015

déficitaire, sa population demeure âgée. Certes, les actifs qui s'installent bénéficient d'un coût de l'immobilier moindre qu'à proximité des grandes villes. Mais, 65 % des navetteurs mettent 20 minutes ou plus pour se rendre au travail, chiffre supérieur à celui observé dans les espaces proches de la Suisse. À ces contraintes fortes de déplacements, s'ajoute un contexte de précarité assez marqué. En effet, les actifs occupent plus souvent qu'ailleurs des emplois peu qualifiés et le niveau de vie est parmi les plus faibles de la région.

Âgés ou plus jeunes, des territoires au nord en très grande difficulté

Le destin des espaces ruraux ne dépend pas uniquement de leur relation aux grandes villes. La région abrite des espaces ruraux plus isolés dont la ruralité est communément admise tant ils sont loin de l'urbain. Cette distance rend difficiles les navettes quotidiennes vers les bassins d'emploi principaux. Le développement de ces territoires repose donc essentiellement sur l'existence ou pas de dynamiques et de réseaux internes. Au cœur de la diagonale de faible densité, le Châtillonnais cumule difficultés démographiques et économiques. Auparavant, le pôle de Châtillon-sur-Seine structurait fortement son territoire, offrant emplois et équipements à une population disséminée alentour. Sous l'effet de la crise des villes moyennes liée à la métropolisation mais aussi

au repli de l'industrie en France, l'économie du pôle central a connu un déclin marqué et rapide. Au recul industriel s'est ajouté celui de l'agriculture, alors que ce secteur était particulièrement implanté à Châtillon. Territoire à l'écart des grandes zones urbaines, sa population a fortement diminué sous l'effet conjugué d'une attractivité dégradée depuis longtemps et d'un solde naturel déficitaire. Le Nord Haute-Saône fait aussi désormais partie de cette diagonale qui empiète peu à peu sur les territoires environnants. Le déficit migratoire s'est installé dans les années 2010, notamment dans les Monts de Gy et le Nord Graylois. Cette perte d'attractivité constitue un retournement démographique d'autant que le déficit naturel se creuse désormais en raison du vieillissement de la population. Comparée aux autres territoires ruraux de la région, la population reste toutefois relativement jeune. Le territoire est également confronté à un environnement économique très dégradé à l'est, au nord comme à l'ouest. Il est pénalisé par la faiblesse de son tissu urbain et l'absence de pôle d'emploi en son sein ou à proximité. Ce territoire figure ainsi parmi les plus pauvres de la région avec le niveau de vie le plus faible des 18 espaces ruraux régionaux.

Maintien de l'attractivité dans la grande ruralité nivernaise

Appartenir à l'espace peu dense ne conduit pas systématiquement à ce type de trajectoire.

Dans le Morvan et le Nivernais, à la population âgée, au solde naturel déficitaire, le déficit migratoire reste contenu. Ces territoires captent en effet des retraités mais aussi des actifs. Ces nouveaux résidents, venant pour partie d'autres régions françaises, compensent le départ des plus jeunes en raison des études ou du premier emploi. Dans les années 2000, ces espaces bénéficiaient même d'un excédent migratoire, surtout le Nivernais. Cet excédent s'est tassé depuis pour devenir désormais légèrement déficitaire.

Un réseau de petites villes et de bourgs, comme Château-Chinon, Corbigny, Luzy, ou encore Cosne-Cours-sur-Loire, La Charité-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Prémer pourvoient, pour partie et à distance raisonnable, aux besoins en emplois des résidents des communes rurales. Éloignés des grandes villes, ces territoires ont développé des réseaux internes assurant le maintien de l'activité économique locale. L'emploi y est diversifié de sorte que les actifs travaillent fréquemment au sein même de la zone. Les trajets sont plus courts que dans les autres espaces ruraux de la région : ils n'excèdent pas 20 minutes pour la moitié des navetteurs dans le Morvan, pour près de 60 % des navetteurs dans le Nivernais. Certes, l'emploi a fortement baissé durant les dernières décennies, mais la population active aussi. De fait, le tissu économique local contente encore en partie la demande d'emploi. ■

Définitions et méthodologie

Espaces ruraux : le découpage en établissement public de coopération intercommunale (EPCI) est utilisé pour obtenir un zonage rural supra-communal. 53 EPCI composés majoritairement de communes rurales ont été retenus pour l'étude, parmi les 120 que compte la région. Puis, ils ont été regroupés en 18 zones (présentées en *figure 1* avec le contour vert foncé), par proximité géographique et similitude de trajectoires démographiques. Ce zonage est ainsi composé majoritairement de communes rurales (en vert sur la *figure 1*) mais aussi de communes non rurales (en rose foncé), petits pôles d'emploi locaux le plus souvent. Pour l'analyse de la démographie et de l'attractivité notamment, seules les communes rurales des espaces ruraux sont prises en compte. S'agissant de l'emploi au lieu de travail, l'espace rural complet est utilisé.

Communes rurales : la notion de ruralité ne fait pas actuellement l'objet d'une définition consensuelle. L'étude repose sur une définition proposée par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Sont considérées comme rurales, les communes à la fois, les moins denses (approche morphologique) et les moins liées aux pôles urbains (approche fonctionnelle).

Parmi les 9 catégories de communes établies par le CGET, 3 catégories correspondent ainsi aux communes rurales (voir les données complémentaires sur insee.fr) : **les communes très peu denses et très peu liées aux villes** (moins de 40 % des actifs qui y résident travaillent dans une aire urbaine), **les communes très peu denses et peu liées aux villes** (entre 40 % et 70 % des actifs qui y résident travaillent dans une aire urbaine) et **les communes peu denses et très peu liées aux villes** (moins de 40 % des actifs qui y résident travaillent dans une aire urbaine).

Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON CEDEX

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédactrice en chef :
Isabelle Revillier

Mise en page :
STDI

Crédits photos :
CRT, L. Cheviet

ISSN : 2497-4455

Dépôt légal : juin 2019

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- CGET, « Rapport sur la cohésion des territoires », juillet 2018.
- Chassard M., « Petites villes de Bourgogne-Franche-Comté : un passé démographique et industriel qui contribue au déficit de croissance », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 38, juillet 2018.
- Chassard M., René Y., Ville H., « Déclin marqué ou affirmation de leur rôle central, les destins contrastés des petites villes de Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 31, avril 2018.

